



ECO 0 7 1 6

HYDRODÉGRAISSANT PROFESSIONNEL aux EXTRAITS VÉGÉTAUX des PIÈCES MÉCANIQUES. ALTERNATIVE à l'UTILISATION des SOLVANTS ou DILUANTS. A USAGES PROFESSIONNELS

UTILISATION en BAC de DÉGRAISSAGE :



PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

. Préparation en phase aqueuse à base de sels alcalins, agents anticalcaire, de composés émulsifiants abaisseurs de tension superficielle, d'extraits végétaux sélectionnés pour leur aptitude à la biodégradabilité.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- . ETAT PHYSIQUE : Liquide.
- . MASSE VOLUMIQUE : 1040 g/l +/- 20 g/l.
- . REACTION CHIMIQUE : Alcaline.
- . pH PUR : 11.40 environ
- . D.C.O : 366 g/litre
- . COULEUR : Orangée.
- . ODEUR : Fruitée d'agrumes.
- . TENSION SUPERFICIELLE à 5% : 32 Dynes / cm.
- . INFLAMMABILITÉ : NON Inflammable

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Miscible dans l'eau, même de dureté élevée en toutes proportions. Facilement rinçable, ne laisse pas de traces.
- . Ininflammable. Ne renferme pas de phosphates, ni de solvants pétroliers.
- . Nettoyant concentré, ECONOMIQUE, polyvalent, AGIT RAPIDEMENT.

. FORTEMENT DEGRAISSANT ET PENETRANT, recommandé pour le nettoyage de toutes surfaces

lessivables :

Surfaces métalliques	
Pièces mécaniques	Bâti de machine
Surfaces peintes lessivables	Sols industriels gras

. Emulsionne et enlève :

Graisses et cambouis	Huiles minérales ou végétales, huiles d'usinage	Incrustations de moisissures	Souillures d'aliments
----------------------	---	------------------------------	-----------------------

. Présente une alternative sur le plan écologique et toxicologique aux solvants de dégraissage d'origine pétrolière présentant un risque d'inflammabilité, un caractère nocif en cas d'ingestion, des conditions de stockage d'utilisation et de destruction particulièrement contraignante.

. Elimine les résines sur les lames de scies à ruban ou circulaires dans les ateliers de menuiserie, parqueteries ou scieries lors du débit de grumes notamment de résineux. En utilisation régulière pour le nettoyage, réduit les fréquences d'affutage.

Existe également en version proche en conditionnement aérosol sous la référence A4685

Matières premières d'origine facilement renouvelable.

Sécurité à l'utilisation : préparation totalement ininflammable.

**NON COMBUSTIBLE
NON VOLATILE**

Utilisation : Hydrodégrippage en solution dans l'eau en bac de dégraisage, au pinceau, à la brosse ou par immersion :

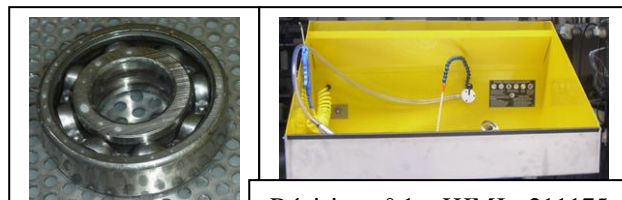
- | | | | |
|--|--|--------------------------|--------------|
| ▶ Ateliers de mécanique agroalimentaires | ▶ Industries | ▶ Garages, transporteurs | ▶ Industries |
| ▶ Services techniques municipaux | ▶ Ateliers d'usinage et de rectification | ▶ Collectivités | |
| ▶ Fabriques de moules | ▶ Navires, bateaux de pêche, péniches | | |

MODES ET DOSES D'EMPLOI





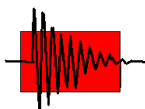
■ Pour des surfaces très grasses, très encrassées, ou de souillures anciennes, s'utilise par pulvérisation, trempage, brossage ou à l'éponge, dilué dans l'eau à raison de 1 à 2 litres de produit pour 10 litres d'eau selon la nature et l'épaisseur des souillures présentes et le mode d'application.

■ Après nettoyage, **terminer par un rinçage à l'eau claire.**

■ L'hydrodégrippage permet d'obtenir, après rinçage, des pièces totalement débarrassées des souillures grasses. Les métaux se retrouvent à nu. Pour les métaux rapidement oxydables à l'air libre tels que les pièces en acier brut, il sera nécessaire de sécher convenablement les pièces et de les asperger selon le cas d'un fluide protecteur anticorrosion.



Révision n° 1 – HJM - 211175

 A la brosse	 Au bain	 Au chiffon	 En aspersion	 En bain ultrason thermostaté
--	---	---	---	---

RECOMMANDATIONS



ATTENTION

- H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

SGH07

P280 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux.
 P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans les déchets industriels spéciaux.

Contient

- 5% ou plus, mais moins de 15% de : agents de surface anioniques
- moins de 5% de : agents de surface non ioniques

- . Conserver hors de la portée des enfants. Bien refermer l'emballage après chaque utilisation. . Protéger du gel au stockage.
- . Éviter le contact avec les yeux et la peau.
- . Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Conception réalisation de produits techniques en maintenance industrielle selon cahier des charges /client
 NORMES NF EN ISO 9001: 2000 (Système Qualité) NF EN ISO 14001: 2004(Système Management Environnement)



E.R.P. ; 17 bis rue louis loucheur 69009 Lyon

Téléphone : 04-78-83-03-06 Télécopie 04-72-20-02-71 Mobile : 06-10-16-11-68
 Siret n° 420 383 648 00011 RCS Lyon TVA européenne FR 24 42 03 83 648 APE 4675 ZA
 Site [http// www.produits-erp.com](http://www.produits-erp.com) Email produits.erp@wanadoo.fr



N° RAPPORT : **08212/2**

NOM DU DEMANDEUR : **FABRINOR**
LE LOREY
B.P. 34
50570 MARIGNY

Produit testé : **0 7 1 6**

1) PRINCIPE

a) Mesure de la **DCO** (demande chimique en oxygène) Norme ISO 15705

C'est la consommation en oxygène pour oxyder toutes les substances organiques et minérales. Elle mesure la totalité des substances oxydables incluant celles biodégradables et s'exprime en mg O₂/l.

b) Mesure de la **DBO₅** (demande biologique en oxygène) Norme NF EN 1899.1

C'est la quantité d'oxygène nécessaire aux micro organismes pour oxyder les matières organiques. Elles est mesurée au bout de 5 jours d'incubation à 20°C et à l'obscurité. Elle est exprimée en mg/l

c) Rapport $\frac{DCO}{DBO_5}$ (cf N.B.2)

Ce rapport permet d'avoir une évaluation du comportement de la biodégradabilité de l'ensemble du produit :

1.	Rapport $\frac{DCO}{DBO_5} > 3$: le produit est considéré comme non biodégradable
2.	$2 < \frac{DCO}{DBO_5} < 3$: le produit est biodégradable avec des micro organismes spécifiques.
3.	Rapport $\frac{DCO}{DBO_5} < 2$: le produit est considéré comme facilement biodégradable

2) RESULTATS

DCO = 297 mg O₂/l à 1 ‰
DBO₅ = 1 345 mg O₂/l à 1 ‰
 $\frac{DCO}{DBO_5} = 0,22$

3) CONCLUSION

Le produit est considéré comme facilement biodégradable

LE LOREY , le 30 Juillet 2008

Le laboratoire
Nadine LEBARBEY



N.B.1 : a été pris en compte 100 % de la formulation et non simplement les agents tensioactifs.

N.B.2 : le rapport $\frac{DCO}{DBO_5}$ est dans les critères des E.R.U. (Eaux Résiduaires Urbaines)